

Retour sur la COP 13 de la Convention sur la diversité biologique

Par

Publié le 20/04/2017

Marciano Silva, membre de l'organisation paysanne internationale La Via Campesina (LVC), a participé à la 13e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB). à son retour, il précise le contexte : *« la CDB a été signée par les gouvernements (...) sans aucune consultation avec les paysans : il y a eu un vol [des ressources] »*.

LVC veut faire entendre les points de vue des agriculteurs, des communautés locales et des peuples autochtones, car affirme Marciano, *« nous sommes les véritables détenteurs du patrimoine génétique et les gardiens de la biodiversité dans nos territoires. Il n'y a pas de conservation de la biodiversité sans les communautés sur place »*. Marciano Silva note et regrette que *« •comme d'habitude, les principaux points critiques du débat et les divergences ont été traités, en anglais, de nuit et avec moins de participants négociateurs et de présence de la société civile »*.

LVC est intervenue sur de nombreux sujets comme par exemple *« l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques »*. Pour Marciano, *« l'invitation à la participation des paysans et des populations autochtones à présenter leurs vues et des informations à la CDB sur le sujet est une preuve de la reconnaissance de leur implication. Il est important que nous participions activement au Groupe spécial d'experts techniques qui va être mis en place pour examiner, lors de la troisième réunion du Protocole de Nagoya (Égypte, 2018), toutes les conséquences possibles de l'utilisation de l'information numérisée des séquences génétiques des ressources »*.

Autre sujet important pour LVC, *« la promotion des connaissances autochtones relatives à la biodiversité et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances »*. LVC appelle *« les gouvernements et l'ONU à allouer des fonds pour la formation des communautés locales »*. En effet, *« dans de nombreux pays, des changements très intenses dans les lois nationales sur les semences et processus de la biodiversité sont en cours sans la participation des peuples autochtones et des communautés locales »*.

Quant à savoir si un véritable *« accès et partage des avantages »* est possible dans un avenir proche, LVC répond, sans ambiguïté : *« Nous n'avons aucun intérêt à l'accès. L'accès à la CDB n'est pas pour nous, mais pour les sociétés privées. Et on n'a pas besoin d'elles, mais elles ont besoin de nous. L'humanité n'a atteint le niveau actuel de développement de la civilisation que parce qu'elle a appris à se relier à l'environnement. Et les connaissances développées dans ce processus sont vivantes dans la pratique et dans la mémoire des peuples autochtones, des communautés et des agriculteurs traditionnels, qu'il faut donc reconnaître, sous peine d'échec de*

la CDB. (...). Les États sont des utilisateurs de la biodiversité, ainsi que nous tous. Mais nous sommes les gardiens de cet héritage et devons donc être sujets de toutes discussions à la CDB. Rien sur nous, sans nous ! ».

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/retour-sur-la-cop-13-de-la-convention-sur-la-diversite-biologique/